

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 07 octobre 2021

La lutte contre le trafic et l'usage illicite de stupéfiants se poursuit en Côte-d'Or avec l'équivalent de plus de 1 752 000 € de saisies entre juillet et septembre

La lutte contre le trafic de drogue mobilise chaque jour les effectifs de la police nationale, de la gendarmerie nationale, des douanes, de l'autorité judiciaire et de l'administration pénitentiaire et de tous les services de l'Etat.

Au cours des trois derniers mois, en Côte-d'Or, cette mobilisation a permis de réaliser des saisies dont la valorisation est estimée à plus de 1 752 000 €, soustraite à l'économie souterraine.

Sous l'autorité de Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, et d'Eric MATHAIS puis Olivier CARACOTCH procureurs de la République près le tribunal judiciaire de Dijon, **413 opérations ont été menées entre juillet et septembre** permettant notamment la saisie de :

- **103,26 kg de cannabis** (prix totale de revente estimé à **929 421€**)
- **1,82 kg de cocaïne** (prix de revente estimé à **120 714 €**)
- **794 g d'héroïne** (prix de revente estimé à **26 202 €**)
- **49368 cachets d'ecstasy** (prix de revente estimé à **493 680 €**)
- **182 857 € en numéraire**
- **14 armes à feu**

Ces opérations ont conduit à la **mise en cause de 164 personnes**.



Depuis le début de l'année, l'action des forces de l'ordre a permis de soustraire l'équivalent de plus de 5 162 000 € de l'économie souterraine, dont environ 400 000 € de liquidités et le reste en produits stupéfiants. Ces opérations ont également permis de saisir une vingtaine d'armes à feu.

A savoir :

Dans le cadre des États-majors de sécurité (EMS), les parquets articulent leur action de lutte contre la délinquance liée au trafic de stupéfiants avec les préfets. Les EMS établissent régulièrement des ordres du jour, dédiés à la lutte contre ces trafics, qui permettent à l'ensemble des acteurs administratifs et judiciaires de mieux coordonner leur action.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or
Service régional et départemental de la communication
interministérielle

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04

 @Prefet21_BFC
 @Prefet21.BFC

www.cote-dor.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/

Procureur de la République de Dijon
Chargé de communication du Parquet
0380704762

 @ProcureurDijon
chargedemission.tj-dijon@justice.fr